CLASSE D'USAGES : 15 - HABITATION EN COMMUN				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
153	Résidence et maison d'étudiants.	1532 1539	Maison d'étudiants (collège et université). Autres résidences d'étudiants.	p2b p2b
154	Maison de retraite	1541	Maison pour personnes retraitées non autonomes.	p2c
155	Maison d'institutions religieuses.	1551 1552 1553 1559	Couvent. Monastère. Presbytère. Autres maisons d'institutions religieuses.	p2a p2a p2a p2a

CLASSE D'USAGES : 16 - HOTEL ET MOTEL RESIDENTIEL				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
160	Hôtel et motel résidentiel	1600 1610	Hôtel résidentiel. Motel résidentiel.	cfi cfi

CLASSE D'USAGES : 19 – AUTRES IMMEUBLES RESIDENTIELS NON CODES AILLEURS				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
191	Habitation pour la chasse, la pêche et la forêt.	1911 1912 1913 1914	Pourvoirie avec droits exclusifs. Pourvoirie sans droits exclusifs Camp de chasse et pêche. Camp forestier	r1b r1b r1b r1b

CLASSE D'USAGES : 20 – INDUSTRIE D'ALIMENTS ET DE BOISSONS				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
201	Industrie de l'abattage et du conditionnement de la viande.	2011 2012 2013 2014 2019	Industrie de l'abattage et du conditionnement de la viande (sauf volaille et le petit gibier). Industrie de l'abattage et du conditionnement de la volaille et du petit gibier. Industrie d'équarrissage. Industrie de la transformation de la viande et de la fonte des graisses animales Autres industries de l'abattage et de la transformation d'animaux.	i2 i2 i2 i2 i2
202	Industrie de la transformation du poisson.	2020	Industrie de la préparation et du conditionnement du poisson et de fruits de mer	i2
203	Industrie de la préparation des fruits et légumes.	2031 2032 2039	Conserverie, marinage, saumurage et séchage de fruits et de légumes. Industrie de fruits et de légumes congelés. Autres industries de produits alimentaires à base de fruits et de légumes.	i2 i2 i2

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 20 – INDUSTRIE D'ALIMENTS ET DE BOISSONS				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
204	Industrie de produits laitiers.	2041	Industrie de beurre.	i2
		2043	Industrie du lait de consommation.	i2
		2044	Industrie de produits laitiers secs et concentrés.	i2
		2045	Industrie du fromage.	i2
		2046	Fabrication de crème glacée et de desserts congelés.	i2
		2049	Autres industries de produits laitiers et succédanées.	i2
205	Industrie de la farine et de céréales de tables préparées.	2051	Meunerie et minoterie.	i2
		2052	Industrie de mélanges à base de farine de table préparée.	i2
		2053	Industrie de céréales de petit déjeuner.	i2
206	Industrie d'aliments pour animaux.	2061	Industrie d'aliments pour chats et chiens.	i2
		2062	Industrie d'aliments pour autres animaux.	i2
207	Industrie de produits de boulangerie et de pâtisserie.	2071	Industrie de biscuits, de craquelins et de biscottes.	i2
		2072	Industrie du pain	i2
		2073	Industrie de produits de boulangerie commerciale, de produits de boulangerie congelés et pâtisseries	i2
		2074	Industrie de pâtes alimentaires sèches	i2
		2075	Industrie de mélanges de farine et de pâte	i2
		2076	Industrie de tortillas	i2
		2077	Industrie de produits de boulangerie, du pain et de pâtisseries avec vente au détail sur place de moins 50 % de la marchandise produite	i2 i2
		2078	Atelier d'artisan de produits du terroir (incluant aliments et boissons).	cfi
208	Autres industries de produits alimentaires.	2081	Industrie de confiseries chocolatées.	i2
		2082	Industrie du sucre de canne et de betterave.	i2
		2083	Amidonnerie et fabrication de graisses et d'huiles végétales	i2
		2084	Industrie d'assaisonnements et de vinaigrettes	i2
		2085	Malterie.	i2
		2086	Rizerie.	i2
		2087	Industrie du thé et du café.	i2
		2088	Industrie d'aliments à grignoter (croustilles, bretzels, maïs soufflé).	i2
		2089	Autres industries de produits alimentaires.	i2
209	Industrie de boissons.	2091	Industrie de boissons gazeuses.	i2
		2092	Industrie d'alcools destinés à la consommation (distillerie).	i2
		2093	Industrie de la bière.	i2
		2094	Industrie du vin et du cidre.	i2
		2095	Industrie de l'eau naturelle et gazéifiée.	i2
		2096	Industrie de la glace.	i2
		2097	Industrie de sirops et de concentrés aromatisants	i2
		2099	Autres industries de boissons.	i2

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 21 – INDUSTRIE DU TABAC ET DU CANNABIS				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
211	Industrie de tabac en feuilles.	2110	Écôtage et resséchage des feuilles de tabac.	i2
212	Industrie de produits du tabac.	2120	Industrie de produits du tabac.	i2
213	Industrie du cannabis.	2130	Industrie du cannabis.	i2

CLASSE D'USAGES : 22 – INDUSTRIE DE PRODUITS EN CAOUTCHOUC ET EN PLASTIQUE				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
221	Industrie de produits en caoutchouc.	2213	Industrie de pneus et de chambres à air.	i2
		2215	Industrie de boyaux et de courroies en caoutchouc et en plastique.	i2
		2216	Recyclage des produits en caoutchouc	i2
		2217	Recyclage de produits de tout matériau pour transformation primaire.	i2
		2219	Autres industries de produits en caoutchouc.	i2
222	Industrie de produits en plastique, en mousse et soufflée.	2221	Industrie de produits en mousse de polystyrène	i2
		2222	Industrie de produits en mousse d'uréthane et en d'autres mousses plastiques (sauf de polystyrène)	i2
223	Industrie de la tuyauterie, de la pellicules et de feuilles en plastique.	2231	Industrie de tuyaux et de raccords de tuyauterie en plastique	i2
		2232	Industrie de profilés non stratifiés en plastique	i2
		2235	Industrie de pellicules et de feuilles en plastique.	i2
224	Industrie de produits en plastique stratifié, sous pression ou renforcé.	2240	Industrie de produits en plastique stratifié, sous pression ou renforcé.	i2
225	Industrie de produits d'architecture en plastique.	2250	Industrie de produits d'architecture en plastique.	i2
226	Industrie de contenants en plastique (sauf en mousse).	2261	Industrie de contenants en plastique	i2
		2262	Industrie du recyclage des bouteilles en plastique	i2
227	Industrie de portes et de fenêtres en plastique	2270	Industrie de portes et de fenêtres en plastique	i2
229	Autres industries de produits en plastique.	2291	Industrie de sacs et sachets en plastique.	i2
		2292	Industrie d'appareils sanitaires en plastique.	i2
		2293	Industrie de pièces en plastique pour véhicules automobiles.	i2
		2299	Autres industries de produits en plastique.	i2

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 23 – INDUSTRIE DU CUIR ET DE PRODUITS CONNEXES				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
231	Tannerie.	2310	Tannerie.	i2
232	Industrie de la chaussure.	2320	Industrie de la chaussure.	i2
234	Industrie de valises, bourses et sacs à main et menus articles en cuir.	2341 2342	Industrie de valises, bourses et sacs à main. Industrie d'accessoires pour bottes et chaussures.	i2 i2
239	Autres industrie du cuir et de produits connexes.	2390	Autres industries du cuir et de produits connexes.	i2

CLASSE D'USAGES : 24 – INDUSTRIE TEXTILE				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
241	Industrie de filés et de tissus tissés (coton).	2410	Industrie de filés et de tissus tissés (coton).	i2
242	Industrie de filés et de tissus tissés (laine).	2420	Industrie de filés et de tissus (laine).	i2
243	Industrie de fibres, de filés et de tissus tissés (fibres synthétiques et filés de filament).	2431 2432 2433 2439	Industrie de fibres synthétiques et de filés de filaments. Industrie du tissage de fibres synthétiques. Industrie de filés de soie. Autres industries de fibres, de filés et de tissus tissés (fibres synthétiques et filés de filament)	i2 i2 i2 i2
244	Industrie de la corde et de la ficelle.	2440	Industrie de la corde et de la ficelle.	i2
245	Industrie du feutre et du traitement de fibres naturelles.	2451 2452	Industrie du traitement de fibres naturelles. Industrie du feutre pressé et aéré.	i2 i2
246	Industrie de tapis, carpettes et moquettes.	2460	Industrie de tapis, carpettes et moquettes.	i2
247	Industrie d'articles en grosse toile.	2471 2472	Industrie de sacs et de poches en matière textile. Industrie d'articles en grosse toile ou de substituts de la toile (bâche et tentes)	i2 i2
249	Autres industries de produits textiles.	2491 2492 2493 2494 2495 2496 2497 2498 2499	Industrie du fil. Industrie de tissus étroits. Industrie de broderie, de plissage et d'ourlets. Industrie de la teinture, du finissage de textiles et de tissus et revêtement de tissus. Industrie d'articles de maison en textile et d'articles d'hygiène en textile. Industrie de tissus larges Industrie de tissus pour armature de pneus. Industrie de tissus tricotés. Autres industries de produits textiles.	i2 i2 i2 i2 i2 i2 i2 i2 i2

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 25 – INCUBATEUR INDUSTRIEL				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
250	Incubateur industriel	2510	Incubateur Industriels.	i2

CLASSE D'USAGES : 26 – INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
261	Industrie de vêtement pour hommes.	2611	Industrie de vêtements de sport pour hommes et garçons	i2
		2612	Industrie de la confection à forfait de vêtements pour hommes.	i2
		2613	Industrie de manteaux pour hommes et garçons.	i2
		2614	Industrie de complets et de vestons pour hommes.	i2
		2615	Industrie de pantalons et jeans pour hommes et garçons.	i2
		2616	Industrie de sous-vêtements et de vêtements de nuit et de sous-vêtements pour hommes et garçons.	i2
		2617	Industrie de chemises pour hommes.	i2
		2618	Industrie de shorts et de maillots de bain pour hommes et garçons	i2
		2619	Autres industries de vêtements pour hommes.	i2
262	Industrie de vêtements pour femmes.	2621	Industrie de pantalons et jeans pour femmes et filles	i2
		2622	Industrie de la confection à forfait de vêtements pour femmes.	i2
		2623	Industrie de manteaux de tailleurs, de vestons ajustés et de jupes pour femmes et filles	i2
		2624	Industrie de vêtements de sport pour femmes.	i2
		2625	Industrie de robes pour femmes et filles.	i2
		2626	Industrie de blouses et de chemisiers pour femmes et filles.	i2
		2627	Industrie de lingerie, de vêtements de détente et de vêtements de nuit pour femmes et filles	i2
		2628	Industrie de shorts, de vêtements de dessus et de maillots de bain pour femmes et filles.	i2
		2629	Industries d'autres vêtements coupés-cousus pour femmes et filles	i2
263	Industrie de vêtements pour enfants.	2631	Industrie de la confection de vêtements pour enfants et bébés.	i2
		2632	Industrie de sous-vêtements et de vêtements de nuit pour enfants et bébés.	i2
		2633	Industrie de la confection à forfait pour enfants et bébés.	i2
		2639	Industries d'autres vêtements coupés-cousus pour enfants et bébés	i2
264	Industrie d'articles en fourrure.	2640	Industrie d'articles en fourrure et en cuir.	i2
265	Industrie de sous-vêtements, de bas et de chaussettes.	2652	Industrie de bas et de chaussettes.	i2
		2659	Industrie de tricotage d'autres vêtements	i2

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 26 – INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
269	Autres industries de l'habillement.	2691	Industrie de gants.	i2
		2692	Industrie de chapeaux (sauf en fourrure).	i2
		2693	Industrie de chandails coupés-cousus.	i2
		2694	Industrie de vêtements professionnels coupés-cousus.	i2
		2698	Atelier d'artisan de textile, cuir, couture et d'habillement, de joaillerie et bijoux.	cfi
		2699	Industries d'accessoires vestimentaires et d'autres vêtements	i2

CLASSE D'USAGES : 27 – INDUSTRIE DU BOIS				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
271	Industrie du bois de sciage et du bardeau.	2711	Industrie du bardeau et de bardeaux de fente.	i2
		2713	Industrie de produits de scieries et d'ateliers de rabotage.	i2
272	Industrie de placages et de contre-plaqués.	2721	Industrie de placages en bois.	i2
		2722	Industrie de contre-plaqués en bois.	i2
		2723	Fabrication de produits de charpente en bois (autres qu'en bois massif).	i2
273	Industrie de portes de châssis et d'autres bois travaillés.	2731	Industrie de portes et de fenêtres en bois (incluant cadres).	i2
		2732	Industrie de parquets en bois dur.	i2
		2733	Industrie de la préfabrication de maisons mobiles et autres bâtiments mobiles.	i2
		2734	Industrie de la préfabrication de maisons.	i2
		2735	Industrie de bâtiments préfabriqués à charpente de bois.	i2
		2736	Industrie d'armoire, de placards de cuisine et de coiffeuses de salle de bains en bois.	i2
		2737	Fabrication d'escaliers en bois.	i2
		2738	Fabrication de boiseries décoratives et de moulures en bois.	i2
		2739	Industrie de tous les autres produits divers en bois	i2
274	Industrie de boîtes et de plaquettes en bois.	2740	Industrie de contenants en bois et de palettes en bois.	i2
275	Industrie du cercueil.	2750	Industrie du cercueil.	i2
279	Autres industries de bois.	2791	Industrie de la préservation du bois.	i2
		2792	Industrie du bois tourné et façonné.	i2
		2793	Industrie de panneaux de particules et de fibres.	i2
		2794	Industrie de panneaux de copeaux (agglomérés).	i2
		2798	Atelier d'artisan du bois et sculpture grand format.	cmi
		2799	Autres industries du bois.	i2

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 28 – INDUSTRIE DU MEUBLE ET D'ARTICLES D'AMEUBLEMENT				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
281	Industrie du meuble résidentiel.	2811	Industrie du meuble rembourré résidentiel. (rembourrage-service de réparation-voir 6423).	i2
		2812	Industrie du meuble de maison en bois.	i2
		2819	Autres industries du meuble résidentiel.	i2
282	Industrie du meuble de bureau.	2821	Industrie du meuble de bureau, en métal.	i2
		2822	Industrie du meuble de bureau, en bois.	i2
		2829	Autres industries du meuble de bureau.	i2
289	Autres industries du meuble et d'articles d'ameublement.	2891	Industrie de sommiers et de matelas.	i2
		2892	Industrie du meuble et d'articles d'ameublement pour hôtels, restaurants et institutions.	i2
		2893	Industrie du meuble de jardin.	i2
		2894	Industrie de rayonnages et d'armoires de sûreté.	i2
		2895	Industrie du cadre.	i2
		2898	Atelier d'artisan de meubles et accessoires d'ameublement, atelier d'ébénisterie, atelier d'artisan de bois (taille manuelle).	cfi
		2899	Autres industries du meuble et d'articles d'ameublement.	i2

CLASSE D'USAGES : 29 – INDUSTRIE DU PAPIER ET DE PRODUITS DU PAPIER				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
291	Industrie de pâte à papier, de papier et de produits du papier.	2911	Industrie de pâte mécanique, thermomécanique et mi-chimique.	i2
		2912	Industrie de pâte chimique.	i2
		2913	Industrie du papier journal et du papier d'impression de pâte mécanique.	i2
		2914	Industrie du carton ou de transformation du carton.	i2
		2915	Industrie de panneaux et du papier de construction.	i2
		2916	Industrie de fabrication du papier (sauf le papier journal et le carton).	i2
		2919	Autres industries du papier.	i2
292	Industrie du papier asphalté pour couvertures.	2920	Industrie du papier asphalté pour couvertures.	i2
293	Industrie de boîtes en carton et de sacs en papier.	2931	Industrie de boîtes pliantes et rigides.	i2
		2932	Industrie de boîtes en carton ondulé et en carton compact.	i2
		2933	Industrie de sacs en papier.	i2
		2939	Industrie d'autres contenants en carton.	i2
299	Autres industries de produits en papier transformé.	2991	Industrie de papiers couchés ou traités et contrecollé.	i2
		2992	Industrie de produits de papeterie.	i2
		2993	Industrie de produits en papier hygiénique jetable.	i2
		2998	Atelier d'artisan du papier, atelier d'artiste en arts numériques, atelier de peinture et atelier de collage.	cfi
		2999	Autres industries de produits en plastique.	i2

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 30 – IMPRIMERIE, EDITION ET INDUSTRIES CONNEXES				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
301	Industrie de l'impression commerciale.	3011	Industrie de l'impression de formulaires commerciaux.	i2
		3012	Industrie de l'impression de journaux, de publications et de catalogues.	i2
		3013	Industrie de l'impression de périodiques ou de revues.	i2
		3014	Industrie de l'impression de livres.	i2
		3015	Industrie de l'impression de répertoires, d'annuaires et de dictionnaires.	i2
		3016	Industrie de la sérigraphie commerciale	i2
		3017	Industrie de l'impression numérique	i2
		3018	Activités de soutien à l'impression commerciale	i2
		3019	Autres industries d'impression commerciale.	i2
302	Industrie du clichage, de la composition et de la reliure.	3020	Industrie du clichage, de la composition et de la reliure.	i2
303	Industrie de l'édition.	3031	Industrie de l'édition du livre.	i2
		3032	Industrie de l'édition de journaux.	i2
		3033	Industrie de l'édition de périodiques ou de revues.	i2
		3034	Industries de l'édition de répertoires, d'annuaires et de base de données.	i2
		3039	Autres industries de l'édition.	i2
304	Industrie de l'impression et de l'édition (combinées).	3041	Industrie de journaux (impression et édition combinées).	i2
		3042	Industrie de périodiques ou de revues (édition et impression combinées)	i2
		3043	Industrie de livres (édition et impression combinées).	i2
		3044	Industrie d'annuaires et de répertoires (édition et impression combinées).	i2
		3048	Atelier d'artisan d'imprimerie et d'édition.	cmi
		3049	Autres industries de l'impression et de l'édition (combinées).	i2
305	Industrie du logiciel ou progiciel.	3050	Éditeur de logiciels ou progiciels.	cmi

CLASSE D'USAGES : 31 – INDUSTRIE DE PREMIERE TRANSFORMATION DE METAUX				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
311	Industrie sidérurgique.	3111	Industrie de ferro-alliages (aciérie).	i2
		3112	Fonderie d'acier.	i2
		3113	Industrie de formes en acier laminé à froid.	i2
		3114	Industrie d'étirage de fils d'acier.	i2
		3119	Autres industries sidérurgiques.	i2
312	Industrie de tubes et de tuyaux d'acier.	3121	Industrie de tubes et de tuyaux en fer et en acier à partir d'acier acheté.	i2
		3122	Industrie de la construction de structures pour éolienne.	i2
314	Fonderie de fer.	3140	Fonderie de fer.	i2

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 31 – INDUSTRIE DE PREMIERE TRANSFORMATION DE METAUX				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
315	Industrie de la fonte et de l'affinage de métaux non ferreux.	3151	Industrie de la fonte et affinage de métaux non ferreux (sauf l'aluminium)	i2
		3152	Laminage, étirage, extrusion et alliage de métaux non ferreux (sauf le cuivre et l'aluminium).	i2
316	Industrie de laminage, du moulage et de l'extrusion de l'aluminium.	3161	Industrie du laminage de l'aluminium.	i2
		3162	Industrie de l'étirage, de l'extrusion et alliage de l'aluminium, fabriqué à partir d'aluminium acheté.	i2
		3163	Industrie de la production d'aluminium de première fusion.	i2
317	Industrie du laminage, du moulage et de l'extrusion du cuivre et de ses alliages.	3170	Industrie du laminage, du moulage et de l'extrusion du cuivre et de ses alliages.	i2
318	Industrie de métaux non ferreux.	3181	Fonderie de métaux non ferreux, moulage sous pression.	i2
		3182	Fonderie de métaux non ferreux, sauf moulage sous pression.	i2
319	Autres industries du laminage, du moulage et de l'extrusion de métaux non ferreux.	3198	Atelier d'artisan de première transformation de métaux, du verre fusionné et de la pierre.	cgsm
		3199	Autres industries du laminage, du moulage et de l'extrusion de métaux non ferreux.	i2

CLASSE D'USAGES : 32 – INDUSTRIE DE PRODUITS METALLIQUES (SAUF LES INDUSTRIES DE LA MACHINERIE ET DU MATERIEL DE TRANSPORT)				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
321	Industrie de chaudières et de plaques métalliques.	3210	Industrie de chaudières et de plaques métalliques.	i2
322	Industrie de produits de construction en métal.	3221	Industrie de bâtiments préfabriqués en métal (sauf transportables).	i2
		3222	Industrie de barre d'armature.	i2
		3229	Autres industries de la fabrication d'éléments de charpentes métalliques.	i2
323	Industrie de produits métalliques d'ornement et d'architecture.	3231	Industrie de portes et de fenêtres en métal.	i2
		3232	Industrie de bâtiments préfabriqués en métal, transportables.	i2
		3239	Autres industries de produits métalliques d'ornement et d'architecture.	i2
324	Industrie de l'emboutissage, du matriçage et du revêtement métallique.	3241	Industrie du revêtement métallique, sur commande.	i2
		3243	Industrie de la tôlerie pour ventilation.	i2
		3244	Industrie de récipients et de boîtes en métal.	i2
		3245	Industrie de réservoirs en métal (épais).	i2
		3246	Industrie de canettes en métal.	i2
		3249	Autres industries de l'emboutissage, du matriçage et du revêtement métallique.	i2

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 32 – INDUSTRIE DE PRODUITS METALLIQUES (SAUF LES INDUSTRIES DE LA MACHINERIE ET DU MATERIEL DE TRANSPORT)				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
325	Industrie du fil métallique et de ses dérivés.	3251	Industrie de ressorts de rembourrage et de ressorts à boudin.	i2
		3252	Industrie de fils et de câbles métalliques.	i2
		3253	Industrie d'attaches d'usage industriel.	i2
		3259	Autres industries de produits en fil métallique.	i2
326	Industrie d'articles de quincaillerie, d'outillage et de coutellerie.	3261	Industrie de la quincaillerie de base.	i2
		3262	Industrie de matrices, de moules et d'outils tranchants et à profiler, en métal.	i2
		3263	Industrie de l'outillage à main.	i2
		3264	Industrie de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons.	i2
		3269	Autres industries de la coutellerie ou d'autres articles de quincaillerie ou d'outillage.	i2
327	Industrie du matériel de chauffage.	3270	Industrie du matériel de chauffage et du matériel de réfrigération commerciale.	i2
328	Industrie d'usinage.	3280	Atelier d'usinage.	cgsm
329	Autres industries de produits en métal.	3291	Industrie de garnitures et de raccords de plomberie en métal.	i2
		3292	Industrie de soupapes en métal.	i2
		3293	Industrie du roulement à billes et à rouleaux.	i2
		3294	Industrie du forgeage.	i2
		3295	Industrie de l'estampage.	i2
		3298	Atelier d'artisan en usinage et assemblage de produits.	cgsm
		3299	Autres industries de produits traités à chaud en métal.	i2

CLASSE D'USAGES : 33 – INDUSTRIE DE LA MACHINERIE (SAUF ELECTRIQUE)				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
331	Industrie d'instruments aratoires.	3310	Industrie de machines agricoles	i2
332	Industrie de machines-outils pour le travail du métal.	3321	Fabrication de moules Industriels.	i2
		3329	Fabrication d'autres machines-outils pour le travail du métal.	i2
333	Industrie du matériel commercial de réfrigération, de climatisation et de ventilation.	3331	Industrie de ventilateurs, de soufflantes et de purificateurs d'air Industriels et commerciaux	i2
334	Industrie de la machinerie pour l'industrie du caoutchouc et du plastique.	3340	Industrie de machineries pour l'industrie du caoutchouc et du plastique.	i2

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

335	Industrie de la machinerie pour le commerce et les industries de services.	3350	Industrie de machineries pour le commerce et les industries de services.	i2
339	Autres industries de la machinerie et de l'équipement.	3391	Industrie de compresseurs, de pompes et de ventilateurs.	i2
		3392	Industrie de l'équipement de manutention.	i2
		3393	Industrie de la machinerie pour récolter, couper et façonner le bois.	i2
		3394	Industrie de turbines et du matériel de transmission d'énergie mécanique.	i2
		3395	Industrie de la machinerie pour l'industrie de pâtes et de papiers.	i2
		3396	Industrie de la machinerie et du matériel de construction et d'entretien.	i2
		3397	Industrie de machineries pour l'extraction minière et l'exploitation pétrolière et gazière.	i2
		3398	Atelier d'artisan de la machinerie et de sculpture cinétique de grand format.	cgsm
		3399	Autres industries de la machinerie et de l'équipement industriel.	i2

CLASSE D'USAGES : 34 – INDUSTRIE DU MATERIEL DE TRANSPORT				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
341	Industrie d'aéronefs et de pièces d'aéronefs.	3411	Industrie des appareils d'aéronefs (incluant avions et hélicoptères).	i2
		3412	Industrie des pièces et accessoires d'aéronefs (incluant avions et hélicoptères).	i2
343	Industrie de véhicules automobiles.	3430	Industrie de véhicules automobiles.	i2
344	Industrie de carrosseries de camions, d'autobus et de remorques.	3441	Industrie de carrosseries de camions et d'autobus.	i2
		3442	Industrie de remorques d'usage non commercial.	i2
		3443	Industrie de semi-remorques et de remorques d'usage commercial.	i2
		3444	Industrie des roulottes de tourisme et campeuses (sont exclus les maisons mobiles, voir le code 2733).	i2

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 34 – INDUSTRIE DU MATERIEL DE TRANSPORT				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
345	Industrie de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles.	3451	Industrie de moteurs et de pièces de moteurs de véhicules automobiles.	i2
		3452	Industrie de pièces pour systèmes de direction et de suspension de véhicules automobiles.	i2
		3453	Industrie de roues et de freins pour véhicules automobiles.	i2
		3454	Industrie de pièces et d'accessoires en plastique pour véhicules automobiles.	i2
		3455	Industrie d'accessoires en matière textile pour véhicules automobiles.	i2
		3456	Industrie de carrosseries de véhicules automobiles.	i2
		3457	Industrie de matériel électrique et électronique pour véhicules automobiles.	i2
		3458	Industrie de pièces de transmission et de groupe motopropulseur pour véhicules automobiles.	i2
		3459	Autres industries de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles.	i2
346	Industrie du matériel ferroviaire roulant.	3460	Industrie du matériel ferroviaire roulant.	i2
347	Industrie de la construction et de la réparation de navires.	3470	Industrie de la construction et de la réparation de navires.	i2
348	Industrie de la construction et de la réparation d'embarcations.	3480	Industrie de la construction et de la réparation d'embarcations.	i2
349	Autres industries du matériel de transport.	3490	Autres industries du matériel de transport.	i2

CLASSE D'USAGES : 35 – INDUSTRIE DE PRODUITS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
351	Industrie de petits appareils électroménagers.	3510	Industrie de petits appareils électroménagers.	i2
352	Industrie de gros appareils.	3520	Industrie de gros appareils.	i2
353	Industrie de gros appareils.	3531	Industrie d'appareils d'éclairage (sauf ampoules et tubes).	i2
		3532	Industrie de lampes électriques (ampoules et tubes).	i2
		3539	Autres industries d'appareils d'éclairage.	i2
354	Industrie du matériel électronique ménager.	3541	Industrie du matériel électronique ménager.	i2
		3542	Industrie du matériel audio et vidéo.	i2

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 35 – INDUSTRIE DE PRODUITS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
355	Industrie du matériel électronique professionnel.	3551	Industrie d'équipements de télécommunication.	i2
		3552	Industrie de pièces et de composantes électroniques.	i2
		3553	Industrie du matériel téléphonique.	i2
		3559	Autres industries du matériel électronique et de communication.	i2
356	Industrie du matériel électrique d'usage industriel.	3561	Industrie de transformateurs électriques.	i2
		3562	Industrie du matériel électrique de communication et de protection.	i2
		3569	Autres industries du matériel électrique d'usage industriel.	i2
357	Industrie de machines pour bureaux, magasins, commerces et usage personnel.	3571	Industrie d'ordinateurs et de leurs unités périphériques.	i2
		3579	Autres industries de machines pour bureaux, magasins, commerces et usage personnel.	i2
358	Industrie de fils et de câbles électriques.	3580	Industrie de fils et de câbles électriques.	i2
359	Autres industries de produits électriques.	3591	Industrie d'accumulateurs.	i2
		3592	Industrie de dispositifs non porteurs de courant.	i2
		3593	Industrie de moteurs et de générateurs électriques.	i2
		3594	Industrie de batteries et de piles.	i2
		3595	Centrale de biomasse ou de cogénération.	i3
		3596	Centrale de combustibles fossiles.	i3
		3599	Autres industries de produits électriques.	i2

CLASSE D'USAGES : 36 – INDUSTRIE DE PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
361	Industrie de produits en argile.	3611	Industrie de produits en argile.	i2
		3612	Industrie de la poterie, d'articles en céramique et d'appareils sanitaires.	i2
362	Industrie du ciment.	3620	Industrie du ciment.	i2
363	Industrie de produits en pierre.	3630	Industrie de produits en pierre.	i2
364	Industrie de produits en béton.	3641	Industrie de tuyaux en béton.	i2
		3642	Industrie de produits de construction en béton.	i2
		3649	Autres industries de produits en béton.	i2
365	Industrie du béton préparé.	3650	Industrie du béton préparé.	i3
366	Industrie du verre et d'articles en verre.	3661	Industrie de contenants en verre.	i2
		3662	Industrie de produits en verre (sauf les contenants en verre).	i2
		3663	Industrie du recyclage des bouteilles en verre.	i2
367	Industrie d'abrasif.	3670	Industrie d'abrasifs.	i2
368	Industrie de la chaux.	3680	Industrie de la chaux.	i2

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 36 – INDUSTRIE DE PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
369	Autres industries de produits minéraux non métalliques.	3692	Industrie de produits en amiante.	i2
		3693	Industrie de produits en gypse.	i2
		3694	Industrie de matériaux isolants de minéraux non métalliques.	i2
		3698	Atelier d'artisan de produits minéraux non métalliques (céramique, verre thermoformé et sculpture sur pierre petit format).	cmi
		3699	Autres industries de produits minéraux non métalliques.	i2

CLASSE D'USAGES : 37 – INDUSTRIE DE PRODUITS DU PETROLE ET DU CHARBON				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
371	Industrie de produits raffinés du pétrole.	3711	Industrie de produits pétroliers raffinés (sauf les huiles de graissage et les graisses lubrifiantes).	i3
		3712	Industrie d'huiles de graissage et de graisses lubrifiantes.	i3
		3714	Raffinerie de pétrole.	i3
		3715	Centre et réseau d'entreposage et de distribution du pétrole.	i3
		3716	Station de contrôle de la pression du pétrole.	p3b
		3717	Industrie du recyclage d'huiles à moteur	i3
		3719	Autres services du pétrole.	i3
379	Autres industries de produits du pétrole et du charbon.	3791	Industrie de la fabrication de mélanges d'asphaltage et de pavés d'asphalte.	i3
		3792	Industrie de la fabrication de bardeaux et de matériaux de revêtement en asphalte.	i3
		3799	Industrie d'autres produits du pétrole et du charbon	i3

CLASSE D'USAGES : 38 – INDUSTRIE CHIMIQUE				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
382	Industrie de produits chimiques d'usage agricole.	3821	Industrie d'engrais chimiques et d'engrais composés.	i3
		3829	Autres industries de produits chimiques d'usage agricole.	i3
383	Industrie du plastique et de résines synthétiques.	3831	Industrie de résines synthétiques et de caoutchouc synthétique.	i3
		3832	Industrie de fibres et de filaments artificiels et synthétiques.	i3
384	Industrie de produits pharmaceutiques et de médicaments.	3840	Industrie de produits pharmaceutiques et de médicaments.	i3
385	Industrie de peinture et de vernis.	3850	Industrie de peinture et de vernis.	i3
386	Industrie du savon et de composés pour le nettoyage.	3861	Industrie de savons et de détachants pour le nettoyage.	i3
		3862	Industrie du recyclage de produits de nettoyage.	i3

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 38 – INDUSTRIE CHIMIQUE				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
387	Industrie de produits de toilette.	3870	Industrie de produits de toilette.	i3
388	Industrie de produits chimiques d'usage industriel.	3881	Industrie de pigments et de colorants secs.	i3
		3882	Industrie de produits chimiques inorganiques d'usage industriel.	i3
		3883	Industrie de produits chimiques organiques d'usage industriel.	i3
		3884	Industrie de la fabrication d'alcool éthylique (éthanol), non comestible.	i3
		3885	Industrie de la fabrication d'alcool méthylique (méthanol).	i3
		3886	Industrie d'alcalis et de chlore	i3
389	Autres industries de produits chimiques.	3891	Industrie d'encres d'imprimerie.	i3
		3892	Industrie d'adhésifs.	i3
		3893	Industrie d'explosifs et de munitions.	i3
		3894	Industrie de produits pétrochimiques.	i3
		3895	Industrie de fabrication du gaz industriel.	i3
		3896	Industrie du recyclage du condensat de gaz.	i3
		3897	Industrie du recyclage des cartouches de jet d'encre.	i3
		3898	Industrie du recyclage de solvant de dégraissage.	i3
		3899	Autres industries de produits chimiques.	i3

CLASSE D'USAGES : 39 – AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
391	Industrie du matériel scientifique et professionnel.	3911	Industrie d'instruments d'indication, d'enregistrement et de commande.	i2
		3912	Industrie d'horloges et de montres.	i2
		3913	Industrie d'appareils orthopédiques et chirurgicaux.	i2
		3914	Industrie d'articles ophtalmiques.	i2
		3915	Atelier de mécanicien-dentiste.	i2
		3919	Autres industries du matériel scientifique et professionnel.	i2
392	Industrie de la bijouterie et de l'orfèvrerie.	3921	Industrie de la bijouterie et de l'orfèvrerie (sauf l'affinage secondaire de métaux précieux).	i2
		3922	Industrie de l'affinage secondaire de métaux précieux.	i2
393	Industrie d'articles de sport et de jouets.	3931	Industrie d'articles de sport et d'athlétisme.	i2
		3932	Industrie de jouets et de jeux.	i2
		3933	Industrie de la bicyclette.	i2
		3934	Industrie du trophée.	i2
394	Industrie de stores vénitiens.	3940	Industrie de stores vénitiens.	i2

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 39 – AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
397	Industrie d'enseignes, d'étalages et de tableaux d'affichage.	3971	Industrie d'enseignes au néon (excluant les enseignes en bois).	i2
		3972	Industrie d'enseignes en bois (excluant les enseignes au néon).	i2
		3973	Industrie de tableaux d'affichage et de panneaux réclames.	i2
		3974	Industrie d'étalages.	i2
		3979	Autres industries d'enseignes, d'étalages et de tableaux d'affichage.	i2
399	Autres industries de produits manufacturés.	3991	Industrie de balais, de brosses et de vadrouilles.	i2
		3992	Industrie de boutons, de boucles et d'attaches pour vêtements.	i2
		3993	Industrie de carreaux, de dalles et de linoléums.	i2
		3994	Industrie de la fabrication de supports d'enregistrement de la reproduction du son et des instruments de musique.	i2
		3997	Industrie d'articles de bureau et de fournitures pour artistes (sauf les articles en papier).	i2
		3998	Industrie d'apprêtage et de teinture de fourrure.	i2
		3999	Autres industries de produits manufacturés.	i2

CLASSE D'USAGES : 41 – CHEMIN DE FER ET METRO				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
411	Transport par chemin de fer (infrastructure).	4112	Aiguillage et cour de triage de chemins de fer.	p3c
		4113	Gare de chemins de fer.	p3c
		4114	Quai d'embarquement et de débarquement des marchandises (voie ferrée).	p3c
		4116	Entretien et équipements de chemins de fer.	p3c
		4118	Centre de transfert intermodal camions-trains.	p3c
		4119	Autres activités reliées au transport par chemin de fer.	p3c

CLASSE D'USAGES : 42 – TRANSPORT PAR VEHICULE MOTEUR				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
421	Transport par autobus.	4211	Gare d'autobus pour passagers.	cmi
		4214	Garage d'autobus et équipement d'entretien.	cgi
		4219	Autres activités reliées au transport par autobus.	cmi
422	Transport de matériel par camion (infrastructure).	4221	Entrepôt pour le transport par camion.	cgsm
		4222	Garage et équipement d'entretien pour le transport par camion.	cgsm
		4228	Relais pour camions.	cgsm
		4229	Autres activités reliées au transport de matériaux par camion.	cgsm
429	Autres transports par véhicule automobile.	4291	Transport par taxi.	cgi
		4292	Service d'ambulance.	cgi
		4293	Service de limousine.	cgi
		4299	Autres transports par véhicule automobile.	cgi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 43 – TRANSPORT PAR AVION (INFRASTRUCTURE)				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
431	Aéroport.	4311	Aéroport et aérodrome.	p3c
		4312	Aérogare.	p3c
		4313	Entrepôt de l'aéroport.	p3c
		4314	Aérogare pour passagers et marchandises.	p3c
		4315	Hangar à avion.	p3c
		4316	Réparations et entretiens des avions.	p3c
		4319	Autres aéroports.	p3c
439	Autres transports aériens (infrastructure).	4391	Héliport (l'héliport est identifié seulement lorsqu'il constitue une activité distincte des aéroports (431)).	p3c
		4392	Hydroport.	p3c
		4399	Autres transports par avion (infrastructure).	p3c

CLASSE D'USAGES : 44 – TRANSPORT MARITIME (INFRASTRUCTURE).				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
441	Installation portuaire.	4411	Terminus maritime (passagers) incluant les gares de traversiers.	p3c
		4412	Gare maritime (marchandise).	p3c
		4413	Installation portuaire en général.	p3c
		4414	Terminus maritime (pêcherie commerciale).	p3c
		4415	Écluse.	p3c
		4419	Autres installations portuaires (sauf celles codifiées à 744).	p3c
449	Autres transports maritimes (infrastructure).	4490	Autres infrastructures de transport maritime.	p3c

CLASSE D'USAGES : 46 – TERRAIN ET GARAGE DE STATIONNEMENT POUR AUTOMOBILES				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
461	Garage de stationnement pour automobiles (infrastructure).	4611	Garage de stationnement pour automobiles (infrastructure).	cmi cgsm
		4612	Garage de stationnement pour véhicules lourds (infrastructure).	
462	Terrain de stationnement pour automobiles et assiette d'autoroute.	4621	Terrain de stationnement pour automobiles.	cgi
		4623	Terrain de stationnement pour véhicules lourds.	cgsm

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 47 – COMMUNICATION, CENTRE ET RESEAUX				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
471	Communication, centre et réseau téléphonique.	4711	Centre d'appels téléphoniques.	cmi
		4712	Tour de relais (micro-ondes).	p3b
		4715	Télécommunication sans fil.	p3b
		4716	Télécommunication par satellite.	p3b
		4719	Autres centres et réseaux téléphoniques.	p3b
473	Communication, diffusion radiophonique.	4731	Studio de radiodiffusion (accueil d'un public).	cmi
		4732	Station et tour de transmission pour la radio.	p3b
		4733	Studio de radiodiffusion (sans public).	cmi
		4739	Autres centres et réseaux radiophoniques.	cmi
474	Communication, centre et réseau de télévision.	4741	Studio de télévision (accueil d'un public).	cmi
		4742	Station et tour de transmission pour la télévision.	p3b
		4743	Studio de télévision (sans public).	cmi
475	Centre et réseau de radiodiffusion et de télévision (système combiné).	4751	Studio de télévision et de radiodiffusion (système combiné et accueil d'un public).	cmi
		4752	Studio d'enregistrement de matériel visuel.	cmi
		4753	Studio de télévision et de radiodiffusion (système combiné et sans public).	cmi
		4759	Autres centres et réseaux de télévision et de radiodiffusion (système combiné).	cmi
476	Studio d'enregistrement du son (disque cassette).	4761	Studio d'enregistrement du son.	cmi
		4762	Production d'enregistrements sonores (production seulement)	cmi
		4763	Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée	cmi
		4764	Industrie de l'édition de la musique (publication et impression).	cmi
		4769	Autres industries de l'enregistrement sonore.	cmi
477	Production cinématographique.	4771	Studio de production cinématographique (ne comprend pas le laboratoire de production des films).	cgsm
		4772	Studio de production cinématographique (avec laboratoire de production des films).	cgsm
		4773	Distribution de films et de vidéos	cmi
		4779	Postproduction et autres industries du film et du vidéo.	cmi
478	Services de traitement des données, d'hébergement des données et services connexes.	4781	Service de traitement des données.	cmi
		4782	Service d'hébergement des données (sites Web, diffusion audio et vidéo en continue, services d'applications)	cmi
		4789	Autres services spécialisés de traitement des données	cmi
479	Autres centres et réseaux de communication.	4791	Service de nouvelles (agence de presse)	cmi
		4792	Archives.	cmi
		4793	Édition et radiodiffusion par Internet et sites portail de recherche.	cmi
		4799	Tous les autres services d'information.	cmi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 48 – SERVICE PUBLIC (INFRASTRUCTURE)				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
481	Électricité (infrastructure).	4811	Centrale hydraulique ou hydroélectrique	p3b
		4812	Éolienne	p3b
		4813	Centrale géothermique.	p3b
		4816	Centrale nucléaire.	p3b
		4817	Installations solaires	p3b
		4819	Autres activités de production d'énergie	p3b
483	Aqueduc et irrigation.	4832	Usine de traitement des eaux (filtration).	p3b
		4833	Réservoir d'eau.	p3b
		4834	Station de contrôle de la pression de l'eau.	p3b
		4835	Barrage.	p3b
		4839	Autres services d'aqueduc et d'irrigation.	p3b
484	Égout (infrastructure).	4841	Usine de traitement des eaux usées (épuration).	p3b
		4842	Espace pour le séchage des boues provenant de l'usine d'épuration.	p3b
		4843	Station de contrôle de la pression des eaux usées.	p3b
		4849	Autres systèmes d'égouts.	p3b
485	Dépotoir et installation inhérente aux ordures.	4851	Incinérateur.	p3b
		4852	Station centrale de compactage des ordures.	p3b
		4853	Dépôt de matériaux secs.	p3b
		4854	Enfouissement sanitaire.	p3b
		4855	Dépôt de matériaux secs.	p3b
		4856	Enfouissement sanitaire.	p3b
		4857	Dépotoir pour les scories et les minerais métalliques.	p3b
		4859	Autres installations inhérentes aux ordures.	p3b
486	Gaz (infrastructure).	4862	Centre et réseau d'entreposage et de distribution du gaz naturel.	i3
		4863	Station de contrôle de la pression du gaz naturel.	p3b
487	Récupération et triage de produits divers.	4871	Récupération et triage du papier.	p3b
		4872	Récupération et triage du verre.	p3b
		4873	Récupération et triage du plastique.	p3b
		4874	Récupération et triage de métaux.	p3b
		4875	Récupération et triage de matières polluantes et toxiques.	p3b
		4876	Station de compostage.	p3b
		4879	Autres activités de récupération et de triage.	p3b
488	Dépôt à neige.	4881	Dépôt à neige.	p3b
489	Autres services publics.	4890	Autres services publics (infrastructure).	p3b

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 49 – AUTRES TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET SERVICES PUBLICS (INFRASTRUCTURE)				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
492	Service et aménagement pour le transport.	4921	Service d'envoi de marchandises.	cgsm
		4922	Service d'emballage et de protection de marchandises.	cgsm
		4923	Centre d'essais pour le transport (incluant, notamment, un centre d'essais de collision, un centre ou une piste d'essais routiers).	i1b
		4926	Service de messagers.	cgsm
		4927	Service de déménagement.	cgsm
		4928	Service de remorquage.	cgsm
		4929	Autres services pour le transport.	cgsm

CLASSE D'USAGES : 50 – CENTRE COMMERCIAL ET IMMEUBLE COMMERCIAL				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
502	Entreposage pour usage commercial.	5020	Entreposage de tout genre.	cgsm
503	Entreprise de télé-magasinage et de vente par correspondance.	5030	Entreprise de télé-magasinage et de vente par correspondance.	cmi

CLASSE D'USAGES : 51 – VENTE EN GROS				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
511	Vente en gros d'automobiles, de pièces et d'accessoires.	5111	Vente en gros d'automobiles et autres véhicules automobiles neufs ou d'occasion (sont inclus les véhicules récréatifs).	cgsm
		5112	Vente en gros de pièces et d'accessoires neufs pour véhicules automobiles.	cgsm
		5113	Vente en gros de pièces et d'accessoires d'occasion pour véhicules automobiles.	cgsm
		5114	Vente en gros de pneus et de chambres à air.	cgsm
		5115	Vente en gros de véhicules autres que les véhicules automobiles (sont inclus les embarcations, les voiliers, les aéronefs, etc.).	cgsm
512	Vente en gros de médicaments, de produits chimiques et de produits connexes.	5121	Vente en gros de médicaments et de produits médicamenteux.	cgsm
		5122	Vente en gros de peinture et de vernis.	cgsm
		5123	Vente en gros de produits de beauté.	cgsm
		5129	Vente en gros d'autres médicaments, de produits chimiques et de produits connexes.	cgsm
513	Vente en gros de vêtement et de tissus.	5131	Vente en gros de tissus et de textiles.	cgsm
		5132	Vente en gros de vêtements, de lingerie, de bas et d'accessoires.	cgsm
		5133	Vente en gros de chaussures.	cgsm
		5134	Vente en gros vêtements de fourrure.	cgsm

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 51 – VENTE EN GROS				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
514	Vente en gros, épicerie et produits connexes.	5141	Vente en gros pour l'épicerie en général.	cgsm
		5142	Vente en gros de produits laitiers.	cgsm
		5143	Vente en gros de volailles et de produits provenant de la volaille (est inclus la vente d'œufs).	cgsm
		5144	Vente en gros de confiseries.	cgsm
		5145	Vente en gros de produits de boulangerie et de pâtisserie.	cgsm
		5146	Vente en gros de poissons et de fruits de mer.	cgsm
		5147	Vente en gros de viandes et de produits de la viande.	cgsm
		5148	Vente en gros de fruits et de légumes frais.	cgsm
		5149	Vente en gros d'autres produits reliés à l'épicerie.	cgsm
515	Vente en gros de produits de la ferme (produits bruts).	5151	Vente en gros de grain.	cgsm
		5152	Vente en gros de peaux et de fourrures.	cgsm
		5153	Vente en gros du tabac (brut).	cgsm
		5154	Vente en gros de la laine et du mohair.	cgsm
		5155	Vente en gros d'animaux de ferme (incluant les encans).	cgsm
		5157	Vente en gros de produits chimiques pour l'agriculture.	cgsm
		5159	Vente en gros d'autres produits de la ferme.	cgsm
516	Vente en gros de matériel électrique et électronique.	5161	Vente en gros d'appareils et d'équipements électriques, de fils et de matériaux de construction.	cgsm
		5162	Vente en gros d'appareils électriques, de téléviseurs et de radios.	cgsm
		5163	Vente en gros de pièces et d'équipements électroniques.	cgsm
		5164	Vente en gros de caisses enregistreuses.	cgsm
		5165	Vente en gros d'équipements et de logiciels informatiques (incluant jeux et accessoires).	cgsm
		5169	Vente en gros d'autres appareils ou matériels électriques et électroniques.	cgsm
517	Vente en gros de quincaillerie, d'équipements de plomberie et de chauffage, incluant les pièces.	5171	Vente en gros de quincaillerie.	cgsm
		5172	Vente en gros d'appareils et d'équipements de plomberie et de chauffage.	cgsm
		5173	Vente en gros d'équipements et de pièces pour la réfrigération, la ventilation, la climatisation et le chauffage (système combiné).	cgsm
		5177	Vente en gros de pièces et d'équipements et infrastructures destinés aux communications.	cgsm
		5178	Vente en gros de pièces et d'équipements et infrastructures destinés à l'énergie.	cgsm

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 51 – VENTE EN GROS				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
518	Vente en gros d'équipements et de pièces de machinerie.	5181	Vente en gros d'équipements et infrastructures et de pièces de machinerie commerciale ou industrielle ou agricole (incluant la machinerie lourde).	cgsm
		5182	Vente en gros de machineries et d'instruments commerciaux, industriels ou agricoles neufs ou d'occasion (incluant la machinerie lourde).	cgsm
		5183	Vente en gros d'équipements professionnels et de pièces.	cgsm
		5184	Vente en gros d'équipements et de pièces pour les entreprises de services.	cgsm
		5185	Vente en gros d'équipements et de pièces pour le transport (sauf véhicules automobiles).	cgsm
		5186	Vente en gros d'ameublements et de matériels de bureau.	cgsm
		5187	Vente en gros de matériels scolaires.	cgsm
		5188	Vente en gros de jouets et d'articles de passe-temps.	cgsm
		5189	Vente en gros d'autres pièces d'équipement et infrastructures ou de machinerie (incluant la machinerie lourde).	cgsm
519	Autres activités, vente en gros.	5190	Vente en gros de cannabis et de produits du cannabis.	cgsm
		5191	Vente en gros de métaux et de minéraux	cgsm
		5192	Vente en gros de combustibles (incluant le bois de chauffage).	cgsm
		5193	Vente en gros de produits du tabac.	cgsm
		5194	Vente en gros de boissons non alcoolisées.	cgsm
		5195	Vente en gros de la bière, du vin et des boissons alcooliques.	cgsm
		5196	Vente en gros de papiers et de produits du papier.	cgsm
		5197	Vente en gros de meubles et d'articles d'ameublement de maison.	cgsm
		5198	Vente en gros de bois et de matériaux de construction.	cgsm
		5199	Autres activités de vente en gros.	cgsm

CLASSE D'USAGES : 52 – VENTE AU DETAIL DE PRODUITS DE CONSTRUCTION, QUINCAILLERIE ET EQUIPEMENT DE FERME				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
521	Vente au détail de matériaux de construction et de bois.	5211	Vente au détail de matériaux de construction (cour à bois).	cgsm
		5212	Vente au détail de matériaux de construction.	cmi
522	Vente au détail d'équipements de plomberie, de chauffage, de ventilation, de climatisation et de foyer.	5220	Vente au détail d'équipements de plomberie, de chauffage, de ventilation, de climatisation et de foyer.	cmi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 52 – VENTE AU DETAIL DE PRODUITS DE CONSTRUCTION, QUINCAILLERIE ET EQUIPEMENT DE FERME				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
523	Vente au détail de peinture, de verre et de papier tenture.	5230	Vente au détail de peinture, de verre et papier tenture.	cmi
524	Vente au détail de matériel électrique et d'éclairage.	5241 5242	Vente au détail de matériel électrique. Vente au détail d'appareils et d'accessoires d'éclairage.	cfi cfi
525	Vente au détail de quincaillerie et d'équipements de ferme.	5251 5252 5253	Vente au détail de quincaillerie. Vente au détail d'équipements de ferme. Vente au détail de serrures, de clés et d'accessoires.	cmi cgsm cfi
526	Vente au détail de maisons et de chalets préfabriqués.	5260	Vente au détail de maisons et de chalets préfabriqués (incluant les maisons mobiles).	cgsm
527	Vente au détail de produits de béton.	5270	Vente au détail de produits de béton et de briques.	cgsm

CLASSE D'USAGES : 53 – VENTE AU DETAIL DE MARCHANDISES EN GENERAL				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
531	Vente au détail, magasin à rayons.	5311 5312	Vente au détail, magasin à rayons. Vente au détail, fournitures pour la maison et l'auto.	cmi cmi
533	Vente au détail, variété de marchandises à prix d'escompte et marchandises d'occasion.	5331 5332 5333	Vente au détail, variété de marchandises à prix d'escompte. Vente au détail de marchandises d'occasion et marché aux puces. Vente aux enchères ou encan d'œuvres d'art et de marchandises diverses.	cfi cmi cfi
536	Vente au détail d'articles, d'accessoires d'aménagement paysager et de jardin.	5361 5362 5363	Vente au détail d'articles, d'accessoires d'aménagement paysager et de jardin. Vente en détail de matériaux pour l'aménagement paysager. Vente au détail de matériel motorisé pour l'entretien des pelouses et jardins.	cgi cgi cmi
537	Vente au détail de piscines et leurs accessoires.	5370	Vente au détail de piscines, de spas et leurs accessoires.	cmi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 53 – VENTE AU DETAIL DE MARCHANDISES EN GENERAL				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
539	Vente au détail d'autres marchandises en général.	5391	Vente au détail de marchandises en général (sauf le marché aux puces qui est inclus dans le code 5332).	cfi
		5393	Vente au détail d'ameublements et d'accessoires de bureau.	cmi
		5394	Vente au détail ou location d'articles, d'accessoires de scène et de costumes.	cfi
		5395	Vente au détail de matériaux de récupération (démolition) (sont inclus les écocentres (récupérateurs institutionnalisés) et les ressourceries).	cgsm
		5396	Vente au détail de systèmes d'alarmes.	cfi
		5397	Vente au détail d'appareils téléphoniques.	cfi
		5399	Autres ventes au détail de marchandises en général.	cfi

CLASSE D'USAGES : 54 – VENTE AU DETAIL DE PRODUITS DE L'ALIMENTATION				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
541	Vente au détail de produits d'épicerie (avec ou sans boucherie).	5411	Vente au détail de produits d'épicerie avec boucherie.	cfi
		5412	Vente au détail de produits d'épicerie sans boucherie.	cfi
		5413	Dépanneur sans vente d'essence.	cfi
542	Vente au détail de la viande et poisson.	5421	Vente au détail de la viande.	cfi
		5422	Vente au détail de poissons et de fruits de mer.	cfi
543	Vente au détail de fruits, de légumes et marché public.	5431	Vente au détail de fruits et de légumes.	cfi
		5432	Marché public.	cfi
544	Vente au détail de bonbons, d'amandes et de confiseries.	5440	Vente au détail de bonbons, d'amandes et de confiseries.	cfi
545	Vente au détail de produits laitiers.	5450	Vente au détail de produits laitiers (bar laitier).	cfi
546	Vente au détail de produits de la boulangerie et de la pâtisserie.	5461	Vente au détail de produits de la boulangerie et de la pâtisserie (manufacturés sur place en totalité ou non).	cfi
		5462	Vente au détail de produits de la boulangerie et de la pâtisserie non manufacturés)(produit à l'extérieur).	cfi
547	Vente au détail de produits naturels.	5470	Vente au détail de produits naturels et aliments de régime.	cfi
549	Autres activités de vente au détail de produits de l'alimentation.	5491	Vente au détail de la volaille et des œufs.	cfi
		5492	Vente au détail du café, du thé, d'épices et d'aromates.	cfi
		5493	Vente au détail de breuvages et boissons gazeuses.	cfi
		5499	Autres activités de vente au détail de produits de l'alimentation.	cfi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 55 – VENTE AU DETAIL D'AUTOMOBILES, D'EMBARCATIONS ET DE LEURS ACCESSOIRES				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
551	Vente au détail de véhicules à moteur.	5511	Vente au détail de véhicules automobiles neufs et usagés.	cgi
		5512	Vente au détail de véhicules automobiles usagés seulement.	cgi
552	Vente au détail de pneus, de batteries et d'accessoires.	5521	Vente au détail de pneus, de batteries et d'accessoires.	cgi
		5522	Vente au détail de pneus seulement.	cgi
		5523	Vente au détail de pièces de véhicules automobiles et d'accessoires.	cgi
553	Station-service.	5531	Station-service avec réparation de véhicules automobiles.	cmi
		5532	Station libre-service ou avec service sans réparation de véhicules automobiles.	cmi
		5533	Station libre-service ou avec service et dépanneur sans réparation de véhicules automobiles.	cmi
		5539	Autres stations-service.	cmi
559	Autres activités de vente au détail d'automobiles, d'embarcations et d'accessoires.	5591	Vente au détail d'embarcations et d'accessoires.	cgi
		5592	Vente au détail d'avions et d'accessoires.	cgsm
		5593	Vente au détail de pièces de véhicules automobiles et d'accessoires usagés.	cgi
		5594	Vente au détail de motocyclettes, de motoneiges et de leurs accessoires.	cgi
		5595	Vente au détail de véhicules récréatifs et de roulottes de tourisme.	cgi
		5596	Vente au détail de tondeuses, de souffleuses et leurs accessoires.	cmi
		5597	Vente au détail de véhicules lourds neufs et usagés.	cgsm
		5598	Vente au détail de pièces et accessoires de véhicules lourds.	cgsm
		5599	Autres activités de vente au détail reliées aux automobiles, aux embarcations, aux avions et à leurs accessoires.	cgi

CLASSE D'USAGES : 56 – VENTE AU DETAIL DE VETEMENTS ET D'ACCESSOIRES				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
561	Vente au détail de vêtement et d'accessoires pour hommes.	5610	Vente au détail de vêtements et d'accessoires pour hommes.	cfi
562	Vente au détail de vêtements prêt-à-porter pour femmes.	5620	Vente au détail de vêtements prêt-à-porter pour femmes.	cfi
563	Vente au détail de spécialités et d'accessoires pour femmes.	5631	Vente au détail d'accessoires pour femmes.	cfi
		5632	Vente au détail en kiosque de vêtements et d'accessoires de vêtements (sont inclus les kiosques de bas, de porte-monnaie, etc.).	cfi
564	Vente au détail de lingerie d'enfants.	5640	Vente au détail de lingerie pour enfants.	cfi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 56 – VENTE AU DETAIL DE VETEMENTS ET D'ACCESSOIRES				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
565	Vente au détail de vêtements.	5651	Vente au détail de vêtements pour toute la famille.	cfi
		5652	Vente au détail de vêtements unisexes.	cfi
		5653	Vente au détail de vêtements en cuir.	cfi
566	Vente au détail de chaussures.	5660	Vente au détail de chaussure.	cfi
567	Vente au détail de complets sur mesure.	5670	Vente au détail de complets sur mesure.	cfi
568	Vente au détail de vêtements de fourrure.	5680	Vente au détail de vêtements de fourrure.	cfi
569	Autres activités de vente au détail de vêtements et d'accessoires.	5691	Vente au détail de tricots, de lainages et d'accessoires divers.	cfi
		5692	Vente au détail d'équipements et d'accessoires de couture.	cfi
		5693	Vente au détail de vêtements et d'articles usagés (sauf le marché aux puces) (sont inclus les friperies).	cfi
		5699	Autres activités de vente au détail de vêtements, comme les accessoires.	cfi

CLASSE D'USAGES : 57 – VENTE AU DETAIL DE MEUBLES, DE MOBILIERS DE MAISONS ET D'EQUIPEMENTS				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
571	Vente au détail de meubles, de mobiliers de maison et d'équipements.	5711	Vente au détail de meubles.	cfi
		5712	Vente au détail de revêtements de plancher et de mur.	cmi
		5713	Vente au détail de tentures, de rideaux et de stores.	cfi
		5714	Vente au détail de vaisselle, de verrerie et d'accessoires en métal.	cfi
		5715	Vente au détail de lingerie de maison.	cfi
		5716	Vente au détail de lits d'eau.	cmi
		5717	Vente au détail d'armoires, de coiffeuses et de meubles d'appoint.	cfi
		5719	Vente au détail d'autres équipements ménagers et d'ameublements.	cfi
572	Vente au détail d'appareils ménagers et d'aspirateur.	5721	Vente au détail d'appareils ménagers.	cfi
		5722	Vente au détail d'aspirateurs et leurs accessoires.	cfi
573	Vente au détail de radios, de téléviseurs, de systèmes de son et d'instruments de musique.	5731	Vente au détail de radios, de téléviseurs, de systèmes de son et d'appareils électroniques.	cfi
		5732	Vente au détail d'instruments de musique.	cfi
		5733	Vente au détail de disques et de cassettes (sauf pour informatique).	cfi
574	Vente au détail d'équipements et d'accessoires d'informatique.	5740	Vente au détail d'équipements et de logiciels informatiques (incluant jeux et accessoires).	cfi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 58 – HEBERGEMENT ET RESTAURATION				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
581	Restauration avec service complet ou restreint.	5811	Restaurant avec service complet (établissement qui sert les clients aux tables et qui règlent l'addition après avoir mangé).	cfi
		5813	Restaurant avec service restreint (établissement qui sert les clients qui commandent au comptoir ou par téléphone et qui payent avant de manger)	cfi cfi
		5814	Restaurant offrant des repas à libre-service (cafétéria, cantine). (établissement qui fournit des services au client qui se sert lui-même et qui paye avant de manger).	cfi cfi
		5815	Établissement avec salle de réception ou de banquet.	cmi
		5819	Autres restaurant avec service complet ou restreint.	cfi
582	Établissement où l'on sert à boire et activités diverses.	5821	Établissement avec services de boissons alcoolisées.	c5b
		5822	Établissement dont l'activité principale est la danse. (discothèque, salle de danse avec permis d'alcool, école de danse avec permis d'alcool).	c5b
		5823	Bar à spectacles.	c5b
583	Établissement d'hébergement.	5831	Hôtel (incluant les hôtels-motels).	cmi
		5832	Motel.	cmi
		5833	Auberge et gîte touristique (incluant l'auberge de jeunesse).	cmi
		5834	Résidence de tourisme (meublée et équipée pour repas).	cfi
		5839	Autres activités d'hébergement.	cmi
589	Autres activités spécialisées de restauration.	5891	Traiteurs.	cfi
		5892	Comptoir (frite, burger, hot-dog ou crème glacée).	cfi

CLASSE D'USAGES : 59 – AUTRES ACTIVITES DE VENTES AU DETAIL				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
591	Vente au détail de médicaments, d'articles de soins personnels et d'appareils divers.	5911	Vente au détail de médicaments et d'articles divers (pharmacies).	cfi
		5912	Vente au détail d'articles et de produits de beauté.	cfi
		5913	Vente au détail d'instrument et de matériel médical.	cfi
592	Vente au détail de boissons alcoolisée et d'articles de fabrication.	5921	Vente au détail de boissons alcoolisées.	cfi
		5924	Vente au détail de fournitures pour la fabrication de produits alcoolisées.	cmi
593	Vente au détail d'antiquités et de marchandises d'occasion.	5931	Vente au détail d'antiquités (sauf le marché aux puces qui est inclus dans le code 5332).	cmi
		5932	Vente au détail de marchandises d'occasion.	cmi
		5933	Vente au détail de produits artisanaux, locaux ou régionaux.	cfi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 59 – AUTRES ACTIVITES DE VENTES AU DETAIL				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
594	Vente au détail de livres, de papeterie, de tableaux et de cadres.	5941	Vente au détail de livres et journaux.	cfi
		5942	Vente au détail de livres et de papeterie.	cfi
		5943	Vente au détail de papeterie.	cfi
		5944	Vente au détail de cartes de souhaits.	cfi
		5945	Vente au détail d'articles liturgiques.	cfi
		5946	Vente au détail de fournitures pour artistes, de cadres et de tableaux (incluant laminage et montage).	cfi
		5947	Vente au détail d'œuvres d'art.	cfi
		5948	Atelier d'artiste (lieu où l'artiste réalise et vend ses œuvres).	cmi
595	Vente au détail d'articles de sport, d'accessoires de chasse et pêche, de bicyclettes et de jouets.	5951	Vente au détail d'articles de sport.	cfi
		5952	Vente au détail de bicyclettes.	cfi
		5953	Vente au détail de jouets et d'articles de jeux.	cfi
		5954	Vente au détail de trophées et d'accessoires.	cfi
		5955	Vente au détail d'équipements et d'accessoires de chasse et pêche.	cfi
596	Vente au détail d'animaux de maison et d'activités reliées à la ferme.	5961	Vente au détail de foin, de grain et de mouture.	cgsm
		5965	Vente au détail d'animaux de maison (animalerie).	cfi
		5969	Vente au détail d'autres articles de ferme.	cgsm
597	Vente au détail de bijouterie, de pièces de monnaie et de timbres (collection).	5971	Vente au détail de bijouterie.	cfi
		5975	Vente au détail de pièces de monnaie et de timbres (collection).	cfi
598	Vente au détail de combustibles.	5981	Vente au détail de combustibles incluant le bois de chauffage (tout combustible sauf la vente de mazout et du gaz sous pression).	cgsm
		5982	Vente au détail du mazout.	cgsm
599	Autres activités de la vente au détail.	5990	Vente au détail de cannabis et de produits du cannabis.	cfi
		5991	Vente au détail (fleuriste).	cfi
		5992	Vente au détail de monuments funéraires et de pierres tombales.	cgsm
		5993	Vente au détail de produits du tabac, de journaux, de revues et de menus articles (tabagie).	cfi
		5994	Vente au détail de caméras et d'articles de photographie (sauf les services photographiques qui sont inclus dans le code 622).	cfi
		5995	Vente au détail de cadeaux, de souvenirs et de menus objets.	cfi
		5996	Vente au détail d'appareils d'optique.	cfi
		5997	Vente au détail d'appareils orthopédiques et articles spécialisés de santé.	cfi
		5998	Vente au détail de bagages et d'articles en cuir.	cfi
		5999	Autres activités de vente au détail.	cfi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 61 – FINANCE, ASSURANCE ET SERVICES IMMOBILIERS				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
611	Banque et activité bancaire.	6111	Service bancaire (dépôts et prêts, incluant les banques à charte).	cfi
		6112	Service spécialisé relié à l'activité bancaire.	cfi
		6113	Guichet automatique.	cfi
612	Service de crédit (sauf les banques).	6121	Association, union ou coopérative d'épargne et de prêt (incluant les caisses populaires locales).	cfi
		6122	Service de crédit agricole, commercial et individuel.	cfi
		6123	Service de prêts sur gages.	c5a
		6129	Autres services de crédit.	cfi
613	Maison de courtiers et de négociants en valeurs mobilières et marchandes; bourse et activités connexes.	6131	Maison de courtiers et de négociants en valeurs mobilières et émissions d'obligations.	cfi
		6132	Maison de courtiers et de négociants de marchandises.	cfi
		6133	Bourse de titres et de marchandises.	cmi
		6139	Autres services connexes aux valeurs mobilières et aux marchandises.	cfi
614	Assurance, agent, courtier d'assurance et service.	6141	Agence et courtier d'assurance.	cfi
		6149	Autres activités reliées à l'assurance (sauf l'estimateur de sinistre immobilier qui est inclus dans le code 6616).	cfi
615	Immeuble et services connexes.	6151	Exploitation de biens immobiliers (sauf le développement).	cfi
		6152	Maison d'agents, de courtiers et de services d'administration des biens-fonds.	cfi
		6153	Service de lotissement et de développement des biens-fonds.	cfi
		6155	Service conjoint concernant les biens-fonds, les assurances, les prêts et les lois.	cfi
		6159	Autres services reliés aux biens-fonds.	cfi
616	Service de holding et d'investissement.	6160	Service de holding, d'investissement et de fiducie.	cfi
619	Autres services immobiliers, financiers et d'assurance.	6191	Service relié à la fiscalité.	cfi
		6199	Autres services immobiliers, financiers et d'assurance.	cfi

CLASSE D'USAGES : 62 – SERVICE PERSONNEL				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
621	Service de buanderie, de nettoyage à sec et de teinture.	6211	Service de buanderie, de nettoyage à sec et de teinture.	cfi
		6212	Service de lingerie et de buanderie industrielle.	cgsm
		6213	Service de couches.	cfi
		6214	Service de buanderie et de nettoyage à sec et de teinture (libre service).	cfi
		6215	Service de nettoyage et de réparation de tapis.	cmi
		6219	Autres services de nettoyage.	cgsm
622	Service photographique (incluant les services commerciaux).	6221	Service photographique (incluant les services commerciaux).	cfi
		6222	Service de finition de photographies.	cfi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 62 – SERVICE PERSONNEL				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
623	Salon de beauté, de coiffure et autres salons.	6231	Salon de beauté.	cfi
		6232	Salon de coiffure.	cfi
		6233	Salon capillaire.	cfi
		6234	Salon de bronzage.	cfi
		6235	Salon de massage.	cfi
		6239	Autres services de soins personnels (sauf certains salons qui sont inclus dans le code 656).	cfi
624	Service funéraire, cimetière et mausolée.	6241	Salon funéraire.	cmi
		6242	Cimetière.	p2a
		6243	Mausolée.	p2a
		6244	Crématorium.	cmi
		6249	Autres services funèbres.	cmi
625	Service de réparation et de modification d'accessoires personnels et réparation de chaussures.	6251	Pressage de vêtements.	cfi
		6252	Service de réparation et d'entreposage de fourrure.	cfi
		6253	Service d'entretien de chaussures et d'articles de cuir (cordonnerie).	cfi
		6254	Modification et réparation de vêtements.	cfi
		6259	Autres services de réparation reliés aux vêtements.	cfi
626	Service pour les animaux domestiques.	6261	Service de garde pour animaux domestiques (sauf l'élevage qui est compris dans les codes 6264 et 8197).	cgi
		6262	École de dressage pour animaux domestiques.	cgi
		6263	Service de toilettage pour animaux domestiques.	cfi
		6264	Service de reproduction d'animaux domestiques.	a2a
		6269	Autres services pour animaux domestiques.	cgi
629	Autres services personnels.	6291	Agence de rencontre.	cfi

CLASSE D'USAGES : 63 – SERVICE D'AFFAIRES				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
631	Service de publicité.	6311	Service de publicité en général.	cfi
		6312	Service d'affichage à l'extérieur.	cfi
		6319	Autres services publicitaires.	cfi
632	Bureau de crédit pour les commerces et les consommateurs et services de recouvrement.	6320	Bureau de crédit pour les commerces et les consommateurs et service de recouvrement.	cfi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 63 – SERVICE D'AFFAIRES				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
633	Service de copie, de publicité par la poste, de sténographie et de réponses téléphoniques.	6331	Service direct de publicité par la poste.	cfi
		6332	Service de photocopie et de reprographie.	cfi
		6333	Service d'impression numérique.	cfi
		6335	Service de location de boîtes postales (sauf le publipostage)	cfi
		6336	Service de soutien au bureau (télécopie, location d'ordinateurs personnels).	cfi
		6337	Service de sténographie judiciaire.	cfi
634	Service pour les bâtiments et les édifices.	6341	Service de nettoyage de fenêtres.	cgsm
		6342	Service d'extermination et de désinfection.	cmi
		6343	Service pour l'entretien ménager.	cmi
		6344	Service de paysagement ou de déneigement.	cgsm
		6345	Service de ramonage.	cgsm
		6346	Service de cueillette des ordures.	cgsm
		6347	Service de vidange de fosses septiques et de location de toilettes portatives.	cgsm
		6348	Service de nettoyage de l'environnement.	cgsm
635	Service de location.	6351	Service de location de films et de jeux vidéo et de matériel audio-visuel.	cfi
		6352	Service de location d'outils ou d'équipements.	cmi
		6353	Service de location d'automobiles.	cmi
		6354	Service de location de machinerie ou véhicules lourds.	cgsm
		6355	Service de location de camions, de remorques utilitaires et de véhicules de plaisance.	cgsm
		6356	Service de location d'embarcations nautiques.	r1a
636	Centre de recherche (sauf les centres d'essai).	6361	Centre de recherche en environnement et ressources naturelles (terre, air, eau).	cmi
		6362	Centre de recherche en transport, communication, télécommunication et urbanisme.	cfi
		6363	Centre de recherche en énergie et matériaux.	i1b
		6364	Centre de recherche en science sociale, politique, économique et culturelle.	cfi
		6365	Centre de recherche en science physique et chimique (incluant, notamment, les sciences optiques, l'électronique et la bionique).	i1a
		6366	Centre de recherche en science de la vie.	i1a
		6367	Centre de recherche en mathématique et informatique.	cfi
		6368	Centre de recherche d'activités émergentes (sont incluses les technologies langagières et la photonique).	cfi
		6369	Autres centres de recherche et développement de haute technologie.	cmi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 63 – SERVICE D'AFFAIRES			**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**	
637 Entreposage et service d'entreposage. (cette sous-classe d'usages comprend seulement les établissements spécialisés dans l'entreposage et utilisés par le grand public) (pour l'entreposage lié à une activité commerciale voir la sous-classe d'usages 502).	6371	Entreposage de produits de la ferme (sauf l'entreposage en vrac à l'extérieur) et silos.	cgsm
	6372	Entreposage en vrac à l'extérieur.	cgsm
	6373	Entreposage frigorifique (sauf les armoires frigorifiques).	cgsm
	6374	Armoire frigorifique.	cgsm
	6375	Entreposage du mobilier et d'appareils ménagers (incluant les mini-entrepôts).	cgsm
	6376	Centre de distribution ou d'expédition de marchandises diverses (colis, courrier, meubles, etc.)	cgsm
	6378	Centre de transfert ou d'entreposage de déchets dangereux.	i3
	6379	Autres entreposages.	cgsm
638 Service de secrétariat, de traduction et de traitement de textes.	6381	Service de secrétariat et de traitement de textes.	cfi
	6382	Service de traduction.	cfi
	6383	Service d'agence de placement.	cfi
639 Autres services d'affaires.	6391	Service de recherche, de développement et d'essais.	i1b
	6392	Service de consultation en administration et en gestion des affaires.	cmi
	6393	Service de protection et de détectives (incluant les voitures blindées).	cgi
	6395	Agence de voyages ou d'expéditions.	cfi
	6399	Autres services d'affaires.	cmi

CLASSE D'USAGES : 64 – SERVICE DE REPARATION			**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**	
641 Service de réparation d'automobiles.	6411	Service de réparation d'automobiles (garage ne comprend pas de pompe à essence) (pour station-service : voir 5531).	cmi
	6412	Service de lavage d'automobiles.	cmi
	6413	Service de débosselage et de peinture d'automobiles.	cgi
	6414	Centre de vérification technique d'automobiles et d'estimation.	cgi
	6415	Service de remplacement de pièces et d'accessoires d'automobiles.	cmi
	6416	Service de traitement pour automobiles (antirouille, etc.).	cmi
	6417	Service de lavage de véhicules lourds (incluant les autobus).	cgsm
	6418	Service de réparation et remplacement de pneus.	cmi
	6419	Autres services de l'automobile.	cmi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 64 – SERVICE DE REPARATION				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
642	Service de réparation de mobiliers, d'équipements et d'articles domestiques.	6421	Service de réparation d'accessoires électriques (sauf les radios, les téléviseurs et les moteurs électriques).	cfi
		6422	Service de réparation et d'entretien de radios, de téléviseurs et d'appareils électroniques	cfi
		6423	Service de réparation et de rembourrage de meubles.	cgsm
		6424	Service de réparation et d'entretien de systèmes de plomberie, de chauffage, de ventilation et de climatisation (entrepreneur spécialisé).	cgsm
		6425	Service de réparation et d'entretien de machines et de matériel d'usage commercial et industriels.	cgsm
643	Service de réparation de véhicules légers.	6431	Service de réparation de véhicules légers motorisés (motocyclette, motoneige, véhicule tout terrain).	cgsm
		6439	Service de réparation d'autres véhicules légers (incluant uniquement les véhicules non motorisés).	cfi
644	Service de réparation et d'entretien de véhicules lourds.	6441	Service de réparation et d'entretien de véhicules lourds.	cgsm
		6442	Service de débosselage et de peinture de véhicules lourds.	cgsm
649	Autres services de réparation.	6493	Service de réparation de montres, d'horloges et bijouterie.	cfi
		6495	Service de réparation de bobines et de moteurs électriques.	cgsm
		6496	Service de réparation et d'entretien de matériel informatique.	cfi
		6497	Service d'affûtage d'articles de maison.	cfi
		6498	Service de soudure.	cgsm
		6499	Autres services de réparation et d'entretien.	cfi

CLASSE D'USAGES : 65 – SERVICE PROFESSIONNEL				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
651	Service médical et de santé.	6511	Service médical (cabinet de médecins et chirurgiens spécialisés).	cfi
		6512	Service dentaire (incluant chirurgie et hygiène).	cfi
		6513	Service d'hôpital (sont inclus les hôpitaux psychiatriques).	p2c
		6514	Service de laboratoire médical.	cfi
		6515	Service de laboratoire dentaire.	cfi
		6516	Sanatorium, maison de convalescence et maison de repos.	p2c
		6517	Clinique médicale (cabinet de médecins généralistes).	cfi
		6518	Service d'optométrie.	cfi
		6519	Autres services médicaux et de santé.	cfi
652	Service juridique.	6521	Service d'avocats.	cfi
		6522	Service de notaires.	cfi
		6523	Service d'huissiers.	cfi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 65 – SERVICE PROFESSIONNEL				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
653	Service social.	6531	Centre d'accueil ou établissement curatif.	p2c
		6532	Centre local de services communautaires (C.L.S.C.).	p2c
		6533	Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS). *(R-532-37-2023, a.33)*	p2c
		6534	Centre d'entraide et de ressources communautaires (incluant les ressources d'hébergement, de meuble et d'alimentation).	p2d
		6539	Autres centres de services sociaux ou bureaux de travailleurs sociaux.	p2c
654	Service social hors institution.	6541	Service de garderie.	cfi
		6542	Maison pour personnes en difficulté (les personnes séjournent dans ces établissements pour une période limitée).	p2c
655	Service informatique.	6551	Service informatique.	cfi
		6553	Service de conception de sites Web internet.	cfi
		6555	Service de géomatique.	cfi
656	Service de soins paramédicaux.	6561	Service d'acupuncture.	cfi
		6562	Salon d'amaigrissement.	cfi
		6563	Salon d'esthétique.	cfi
		6564	Service de podiatrie.	cfi
		6565	Service d'orthopédie.	cfi
		6569	Autres services de soins paramédicaux.	cfi
657	Service de soins thérapeutiques.	6571	Service de chiropractie.	cfi
		6572	Service de physiothérapie, d'ergothérapie, d'orthophonie et d'audiologie.	cfi
		6573	Service en santé mentale (cabinet)(sont inclus tous les services professionnels, tels un psychiatre, un psychologue, un psychanalyste, etc.).	cfi
		6579	Autres services de soins thérapeutiques.	cfi
659	Autres services professionnels.	6591	Service d'architecture.	cfi
		6592	Service de génie.	cfi
		6593	Service éducationnel et de recherche scientifique.	cfi
		6594	Service de comptabilité, de vérification et de tenue de livres.	cfi
		6595	Service d'évaluation foncière ou d'estimation immobilière.	cfi
		6596	Service d'arpenteurs-géomètres.	cfi
		6597	Service d'urbanisme et de l'environnement.	cfi
		6598	Service de vétérinaires (animaux domestique).	cfi
		6599	Autres services professionnels.	cfi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 66 – SERVICE DE CONSTRUCTION				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
661	Service de construction et d'estimation de bâtiments en général.	6611	Service de construction résidentielle (entrepreneur général).	cgi
		6612	Service de construction non résidentielle, industrielle (entrepreneur général).	cgi
		6613	Service de construction non résidentielle, commerciale et institutionnelle (entrepreneur général).	cgi
		6614	Service de montage de charpente d'acier et mise en place de béton préfabriqué.	cgi
		6615	Service de charpenterie et de grosse menuiserie (entrepreneur spécialisé).	cgi
		6616	Service d'estimation de dommages aux immeubles (expert en sinistre).	cfi
		6619	Autres services de construction de bâtiments.	cgi
662	Service de construction (ouvrage de génie civil).	6621	Service de revêtement en asphalte et bitume (ouvrage d'art) (entrepreneur général).	cgi
		6622	Service de construction (ouvrage d'art) (entrepreneur général).	cgi
		6623	Service de construction de route, de rues et de ponts, de trottoirs et de pistes (entrepreneur général).	cgi
		6624	Service de construction d'aqueducs, d'égouts et structures connexes	cgsm
		6625	Service de construction d'oléoducs, de gazoducs et structures connexes.	cgsm
		6626	Service de construction de lignes de transmission d'énergie électrique et de télécommunication et structures connexes.	cgsm
		6629	Autres services de génie civil (entrepreneur général).	cgsm
663	Service de travaux de finition de construction.	6631	Service de plomberie, de chauffage, de climatisation et de ventilation (entrepreneur spécialisé).	cgsm
		6632	Service de peinture, posage de papier teint, décoration des bâtiments et peinture des ouvrages de génie (entrepreneur spécialisé).	cgsm
		6633	Service d'électricité et d'installation de câblage (entrepreneur spécialisé).	cgsm
		6634	Service de maçonnerie (entrepreneur spécialisé).	cgsm
		6635	Service de petite menuiserie (entrepreneur spécialisé).	cgsm
		6636	Plâtrage, stucage et tirage de joints (entrepreneur spécialisé).	cgsm
		6637	Service d'installation de cloisons sèches et d'isolation (entrepreneur spécialisé).	cgsm
		6638	Service de revêtement de sol (entrepreneur spécialisé).	cgsm
		6639	Autres services de travaux de finition de construction (entrepreneur spécialisé).	cgsm

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 66 – SERVICE DE CONSTRUCTION				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
664	Service de travaux spécialisé de construction.	6641	Service de travaux de toiture (entrepreneur spécialisé).	cgsm
		6642	Service de pose et réparation de parements métalliques et autres (entrepreneur spécialisé).	cgsm
		6643	Service en travaux de fondations et en structure de béton (entrepreneur spécialisé).	cgsm
		6644	Service de forage de puits.	cgsm
		6645	Pose de carreaux, de marbre, de mosaïque, de pierre et terrazzo.	cgsm
		6646	Entreprise d'excavation, de nivellement, de défrichage et installations de fosses septiques.	cgsm
		6647	Démolition de bâtiments et autres ouvrages.	cgsm
		6648	Service de pose de portes et de fenêtres et de panneaux de verre.	cgsm
		6649	Autres services de travaux spécialisés de construction.	cgsm
665	Service de travaux spécialisé en équipement.	6651	Installation d'Équipements et infrastructures mécaniques, de chaudières et tubulures.	cgsm
		6652	Installation d'extincteurs automatiques.	cgsm
		6653	Installation d'équipement de réfrigération commerciale.	cgsm
		6654	Installation d'ascenseurs et d'escalier roulants.	cgsm
		6655	Installation d'autres équipements techniques.	cgsm
		6656	Installation de clôture et de pavés autobloquant.	cgsm
		6657	Pose résidentielle et commerciale de revêtements.	cgsm
		6658	Construction, réparation et entretien d'ouvrages reliés à l'énergie et aux communications.	cgsm
		6659	Autres services de travaux spécialisés en équipement.	cgsm

CLASSE D'USAGES : 67 – SERVICE GOUVERNEMENTAL				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
671	Fonction exécutive, législative et judiciaire.	6711	Administration publique fédérale.	cmi
		6712	Administration publique provinciale.	cmi
		6713	Administration publique municipale et régionale.	p2d
672	Fonction préventive et activités connexes.	6721	Service de police fédérale et activités connexes.	p3a
		6722	Protection contre l'incendie et activités connexes.	p3a
		6723	Défense civile et activités connexes.	p3a
		6724	Service de police provinciale et activités connexes.	p3a
		6725	Service de police municipale et activités connexes.	p3a
		6729	Autres fonctions préventives et activités connexes.	p3a
673	Service postal.	6731	Bureau de poste.	cfi
		6732	Comptoir postal.	cfi
		6733	Centre de tri postal.	cgsm
674	Établissement de détention et institution correctionnelle.	6741	Prison fédérale.	p3a
		6742	Maison de réhabilitation.	p3a
		6743	Prison provinciale.	p3a
		6744	Prison municipale.	p3a
		6749	Autres établissements de détention et institutions correctionnelles.	p3a

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 67 – SERVICE GOUVERNEMENTAL				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
675	Base et réserve militaire (cette rubrique inclut les unités actives et les unités de réserve).	6751	Base d'entraînement militaire.	p3a
		6752	Installation de défense militaire.	p3a
		6753	Centre militaire de transport et d'entreposage.	p3a
		6754	Centre militaire d'entretien.	p3a
		6755	Centre militaire d'administration et de commandement.	p3a
		6756	Centre militaire de communications.	p3a
		6759	Autres bases et réserves militaires.	p3a
676	Organisme international et autres organismes extraterritoriaux.	6760	Organisme international et autres organismes extraterritoriaux.	cfi
679	Autres services gouvernementaux.	6791	Poste et bureau de douanes.	p3a
		6799	Autres services gouvernementaux.	cmi

CLASSE D'USAGES : 68 – SERVICE EDUCATIONNEL				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
681	École maternelle, enseignement primaire et secondaire.	6811	École maternelle.	p2b
		6812	École élémentaire.	p2b
		6813	École secondaire.	p2b
		6815	École élémentaire et secondaire (sont inclus les écoles élémentaires comportant des classes du niveau secondaire 1 et 2).	p2b
		6816	Commission scolaire.	p2b
682	Université, école polyvalente, cégep.	6821	Université.	p2b
		6822	École polyvalente.	p2b
		6823	Cégep (collège d'enseignement général et professionnel).	p2b
683	Formation spécialisée.	6831	École de métiers (non intégrée aux polyvalentes).	cmi
		6832	École commerciale et de sténographie (non intégrée aux polyvalentes).	cfi
		6833	École de coiffure, d'esthétique et d'apprentissage de soins de beauté (non intégrée aux polyvalentes).	cfi
		6834	École de beaux-arts et de musique.	cfi
		6835	École de danse (excluant une salle de danse prévue au code 5822).	cfi
		6836	École de conduite automobile (non intégrée aux polyvalentes).	cfi
		6837	École d'enseignement par correspondance.	cfi
		6838	Formation en informatique.	cfi
		6839	Autres institutions de formation spécialisée.	cmi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 69 – SERVICES DIVERS				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
691	Activité religieuse.	6911	Église, synagogue, mosquée et temple.	p2a
		6919	Autres activités religieuses (les activités administrées par des institutions religieuses sont codifiées séparément).	p2a
692	Service de bien-être et de charité.	6920	Fondations et organismes de charité.	p2d
699	Autres services divers.	6991	Association d'affaires.	cfi
		6992	Association de personnes exerçant une même profession ou une même activité.	cfi
		6993	Syndicat et organisation similaire.	cfi
		6994	Association civique, sociale et fraternelle.	cfi
		6995	Service de laboratoire autre que médical.	cfi
		6996	Bureau d'information pour tourisme.	p2d
		6997	Centre communautaire ou de quartier (incluant centre diocésain).	p2d

CLASSE D'USAGES : 71 – EXPOSITION D'OBJETS CULTURELS				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
711	Activité culturelle.	7111	Bibliothèque.	p2d
		7112	Musée.	p2d
		7113	Galerie d'art. (sauf la galerie commerciale où l'on vend des objets d'art qui est incluse dans le code 5947).	p2d
		7114	Salle d'exposition.	p2d
		7115	Économusée.	p2d
		7116	Musée du patrimoine.	p2d
		7119	Autres activités culturelles.	p2d
712	Exposition d'objets ou d'animaux.	7121	Planétarium.	r1b
		7122	Aquarium.	r1b
		7123	Jardin botanique.	r1b
		7124	Zoo.	r1b
719	Autres expositions d'objets culturels.	7191	Monument et site historique (comprend seulement les lieux commémoratifs d'un événement, d'une activité ou d'un personnage).	p2d
		7199	Autres expositions d'objets culturels.	p2d

CLASSE D'USAGES : 72 – ASSEMBLEE PUBLIQUE				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
721	Assemblée de loisirs.	7211	Amphithéâtre et auditorium (intérieur et extérieur).	cmi
		7212	Cinéma.	cmi
		7213	Ciné-parc.	r1b
		7214	Théâtre.	cmi
		7219	Autres lieux d'assemblée pour les loisirs.	cmi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 72 – ASSEMBLEE PUBLIQUE				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
722	Installation sportive (cette rubrique comprend seulement les lieux de rassemblement public pour un auditoire et des spectateurs).	7221	Stade.	p2d
		7222	Centre sportif multidisciplinaire (couvert).	p2d
		7223	Piste de course (comprend les pistes pour une ou plusieurs sortes de courses (automobiles, motocyclettes, etc.)).	r2a
		7224	Piste de luge, de bobsleigh et de saut à ski.	r1b
		7225	Hippodrome.	r2a
		7229	Autres installations pour les sports.	p2d
723	Aménagement public pour différentes activités.	7233	Salle de réunions, centre de conférence et congrès.	cmi

CLASSE D'USAGES : 73 – AMUSEMENT				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
731	Parc d'exposition et parc d'amusement.	7311	Parc d'exposition (extérieur).	r1b
		7312	Parc d'amusement (extérieur).	r1b
		7313	Parc d'exposition (intérieur).	r1b
		7314	Parc d'amusement (intérieur).	r1b
739	Autres lieux d'amusement.	7392	Golf miniature (intérieur ou extérieur).	cmi
		7393	Terrain de golf pour exercice seulement.	r1b
		7394	Piste de karting.	r2a
		7395	Salle de jeux automatiques (incluant une salle de jeux vidéo, une salle de jeux sur Internet et une salle billard électronique).	cmi
		7396	Salle de billard.	cmi
		7399	Autres lieux d'amusement (lieux intérieurs) (excluant une salle de danse prévue au code 5822).	cmi

CLASSE D'USAGES : 74 – ACTIVITE RECREATIVE				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
741	Activité sportive.	7411	Terrain de golf (sans chalet et autres aménagements sportifs).	r1b
		7412	Terrain de golf (avec chalet et autres aménagements sportifs).	r1b
		7413	Salle de squash, de racquetball et de tennis.	cmi
		7414	Salle de tir pour armes à feu.	cmi
		7415	Patinage à roulettes.	cmi
		7416	Équitation (centre équestre).	r1b
		7417	Salle ou salon de quilles.	cmi
		7418	Toboggan (glissade d'eau).	r1b
		7419	Autres activités sportives.	r1b

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 74 – ACTIVITE RECREATIVE				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
742	Terrain de jeu de piste athlétique.	7421	Terrain d'amusement.	p1
		7422	Terrain de jeu (ce terrain a été conçu pour le jeu et la récréation).	p1
		7423	Terrain de sport.	p1
		7424	Centre récréatif en général, comprend des activités récréatives diversifiées (ex. : un gymnase, des salles de jeu, de réunion, d'art, d'artisanat, etc.).	p2d
		7425	Gymnase et formation athlétique. (incluant notamment, l'école de sports).	cfi
		7429	Autres terrains de jeu et pistes athlétiques.	p1
743	Natation.	7431	Plage.	p1
		7432	Piscine intérieure et activités connexes.	p2d
		7433	Piscine extérieure et activités connexes.	p2d
744	Activités nautiques.	7441	Marina, port de plaisance et quai d'embarquement pour croisière (excluant les traversiers).	r1a
		7442	Rampe d'accès et stationnement.	r1a
		7443	Station-service pour le nautisme.	r1a
		7444	Club et écoles d'activités et de sécurité nautique.	r1a
		7445	Service d'entretien, réparation et hivernation d'embarcations.	cgi
		7446	Service de levage d'embarcation (monte-charge, « boat lift »).	r1a
		7447	Service de sécurité et d'intervention nautique.	r1a
		7448	Site de spectacles nautiques.	r1a
		7449	Autres activités nautiques.	r1a
745	Activité sur glace.	7451	Aréna et activités connexes (patinage sur glace).	p2d
		7452	Salle de curling.	cmi
		7459	Autres activités sur glace (intérieures ou extérieures).	cmi
748	Activités de sports extrêmes.	7481	Centre de jeux de guerre.	r2b
		7482	Centre de vol en deltaplane.	r2b
		7483	Centre de saut à l'élastique (bungee).	r2b
		7489	Autres activités de sports extrêmes (hors circuit).	r2b
749	Autres activités récréatives.	7491	Camping (excluant le caravaning) (sont inclus tous les terrains avec aménagement d'électricité, de combustible ou d'eau).	r1b
		7492	Camping sauvage et pique-nique (comprend tous les terrains sans aménagement sauf tables à pique-nique).	r1b
		7493	Camping et caravaning (comprend tous les terrains avec aménagement d'électricité, de combustible, d'eau et de vidange (fosses septiques).	r1b
		7499	Autres activités récréatives.	r1b

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 75 – CENTRE TOURISTIQUE ET CAMP DE GROUPES				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
751	Centre touristique.	7511	Centre touristique en général.	r1b
		7512	Centre de santé (incluant saunas, spas, bains thérapeutiques ou turcs).	cfi
		7513	Centre de ski (alpin et de fond).	r1b
		7514	Club de chasse et pêche (comprend les lacs ensemencés pour la pêche et les aménagements où on lâche du gibier d'élevage pour la chasse).	r1b
		7516	Centre d'interprétation de la nature.	r1b
		7519	Autres centres d'activités touristiques.	r1b
752	Camp de groupes et camp organisé.	7521	Camp de groupes et base de plein air avec dortoir.	r1b
		7522	Camp de groupes et base de plein air sans dortoir.	r1b
		7529	Autres camps de groupes.	r1b

CLASSE D'USAGES : 76 – PARC				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
761	Parc pour la récréation en général.	7611	Parc pour la récréation en général.	p1
		7612	Belvédère, halte et relais routier ou station d'interprétation.	p1
		7613	Parc pour animaux domestiques.	p1
762	Parc à caractère récréatif et ornemental.	7620	Parc à caractère récréatif et ornemental.	p1
763	Autres parcs et jardins.	7631	Jardin communautaire.	p1
		7639	Autres parcs.	p1

CLASSE D'USAGES : 79 – LOTERIE ET JEUX DE HASARD, LOISIR ET AUTRES ACTIVITES CULTURELLES				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
792	Loterie et jeux de hasard.	7920	Loterie et jeu de hasard.	cmi

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 81 – AGRICULTURE				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
812	Production animale	8121	Élevage de bovins de boucherie.	a2a
		8122	Élevage de bovins laitiers.	a2a
		8123	Élevage de porcs.	a2b
		8124	Élevage d'ovins.	a2a
		8125	Élevage de volailles et production d'œufs.	a2b
		8126	Élevage d'équidés.	a2a
		8127	Élevage caprin.	a2a
		8128	Apiculture.	a1b
		8129	Autres types de production animale.	a2b
813	Production végétale	8131	Acériculture.	a1a
		8132	Culture de céréales, de plantes oléagineuses et de légumineuses.	a1a
		8133	Culture de légumes.	a1a
		8134	Culture de fruits ou de noix.	a1a
		8135	Horticulture ornementale.	a1a
		8136	Production d'arbres de Noël.	a1a
		8137	Production de cannabis.	a1a
		8138	Culture végétale (intérieur). *(R-532-34-2023)*	a3
		8139	Autres types de production végétale.	a1a
819	Autres activités agricoles et connexes.	8191	Terrain de pâture et de pacage (non intégré à une ferme ou à un ranch appartenant en général au domaine public).	a1a
		8192	Ferme expérimentale.	a1a
		8197	Ferme (élevage de chiens).	a2b
		8199	Autres activités agricoles et connexes.	a1a

CLASSE D'USAGES : 82 – ACTIVITE RELIEE A L'AGRICULTURE				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
821	Traitement de produits agricoles.	8211	Service de battage, de mise en balles et de décorticage, moissonnage, labourage.	cgsm
		8212	Triage, classification et empaquetage (fruits et légumes).	cgsm
		8219	Autres services de traitement des produits de l'agriculture.	cgsm
822	Service d'élevage d'animaux.	8221	Service de vétérinaires (animaux de ferme).	cgsm
		8229	Autres services d'élevage d'animaux de ferme.	a2b
829	Autres activités reliées à l'agriculture.	8291	Service d'horticulture (jardinage, plantation d'arbres, taille d'arbres, ornementation, greffage).	cgi
		8292	Service d'agronomie.	cfi
		8293	Service de soutien aux fermes.	a1a
		8299	Autres activités reliées à l'agriculture.	cgsm

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 83 – EXPLOITATION FORESTIERE ET SERVICES CONNEXES				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
831	Production forestière commerciale.	8311 8312 8319	Exploitation forestière. Pépinière forestière. Autres productions ou récolte de produits forestiers.	a1a a1a a1a
832	Production de tourbe et de gazon.	8321 8322	Production de tourbe. Production de gazon en pièces.	a1a a1a
839	Autres activités forestières et services connexes.	8391 8392 8399	Centre de recherche en foresterie. Service de lutte contre les incendies de forêt. Autres services reliés à la foresterie.	i1a p3a a1a

CLASSE D'USAGES : 84 – PECHE, CHASSE, PIEGEAGE ET ACTIVITES CONNEXES				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
842	Aquaculture animale	8421 8422 8429	Pisciculture. Aquaponie (intérieur). *(R-532-34-2023)* Autres services d'élevage du poisson	a1b a3 a1b

CLASSE D'USAGES : 85 – EXPLOITATION MINIERE ET SERVICES CONNEXES.				CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)
SOUS-CLASSE D'USAGES		USAGES		
851	Extraction du minerai.	8511 8512 8513 8514 8515 8516 8517 8518 8519	Extraction du minerai de fer. Extraction du minerai de cuivre et de nickel. Extraction du minerai de zinc et de plomb. Extraction du minerai d'or et d'argent. Extraction du minerai d'aluminium et de bauxite. Extraction de minéraux ferreux (sauf le vanadium). Extraction du minerai de cuivre et de zinc. Extraction du grès. Extraction d'autres minéraux.	i3 i3 i3 i3 i3 i3 i3 i3 i3
852	Exploitation minière du charbon.	8521 8522 8523	Extraction de l'anthracite (charbon bitumineux). Extraction du charbon subbitumineux. Extraction de la lignite (charbon composé à 70 % de carbone riche en débris ligneux).	i3 i3 i3
853	Pétrole brut et gaz naturel (extraction).	8530	Pétrole brut et gaz naturel (extraction).	i3
854	Extraction et travaux de carrière pour les minéraux non métalliques (sauf le pétrole).	8541 8542 8543 8544 8545 8546 8547 8549	Pierre de taille. Extraction de la pierre pour le concassage et l'enrochement. Extraction du sable et du gravier. Extraction de la glaise, de l'ardoise et de matériaux réfractaires. Extraction de minéraux et de fertilisants. Extraction de l'amiante. Extraction de calcaire et de marbre. Autres activités minières et extraction de carrières de minerais non métalliques (sauf le pétrole).	i3 i3 i3 i3 i3 i3 i3 i3

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.

CLASSE D'USAGES : 85 – EXPLOITATION MINIERE ET SERVICES CONNEXES.				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
855	Service professionnel minier.	8551	Service minier de métaux.	i3
		8552	Service minier du charbon.	i3
		8553	Service relatif à l'extraction du pétrole brut et du gaz (sauf le forage à forfait).	i3
		8554	Service minier de minéraux non métalliques (sauf le pétrole).	i3
		8555	Service relatif à l'extraction minière (sauf le forage à forfait).	i3
		8556	Forage à forfait de puits de pétrole et de gaz.	i3
		8557	Forage à forfait de métaux, minéraux métalliques et non métalliques (sauf de puits de pétrole et de gaz).	i3
		8559	Autres services professionnels miniers.	i3

CLASSE D'USAGES : 89 – EXPLOITATION ET EXTRACTION D'AUTRES RICHESSES NATURELLES				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
890	Exploitation et extraction d'autres richesses naturelles.	8900	Exploitation et extraction d'autres richesses naturelles.	i3

CLASSE D'USAGES : 92 – EXPLOITATION NON COMMERCIALE DE LA FORET				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
921	Service forestier non commercial.	9211	Réserve forestière.	p1
		9212	Réserve pour la protection de la faune.	p1
		9219	Autres réserves forestières.	p1

CLASSE D'USAGES : 98 – AUTRES USAGES NON DEFINIS AILLEURS				**CATEGORIE OU SOUS-CATEGORIE D'USAGES (REF. : CHAPITRE 4)**
SOUS-CLASSE D'USAGES		**USAGES**		
983	Autres usages reliés à l'industrie manufacturière.	9831	Atelier d'artisan de fabrication d'enseignes.	cmi
		9832	Atelier d'artiste produisant des œuvres de format monumental.	cgsm
984	Autres usages reliés aux transports, communications et services publics.	9841	Garage et atelier municipaux	p3b
985	Autres usages commerciaux.	9853	Service de débosselage et de peinture de véhicules lourds.	cgsm
986	Salle de danse nocturne ou diurne.	9861	Salle de danse nocturne ou diurne.	c5d
987	Autres usages à vocation culturelle, récréative et de loisirs.	9871	Champ de tir à la carabine	r2b
		9872	Centre de tir à l'arc, à l'arbalète	r2b

Le présent document n'a aucune valeur légale ou officielle. Il s'agit d'une compilation administrative du règlement de zonage dans laquelle ont été intégrées les modifications apportées depuis son adoption. Les dispositions apparaissant en mode révision, sur une page bleue, indiquent qu'un processus de modification est en cours. La Ville de Gatineau n'offre toutefois aucune garantie, expresse ou implicite, relativement à l'exactitude de toute information contenue dans ce document.